

Nous avons besoin, en tant que parlementaires, de l'appui de la population. Ce n'est pas en faisant de la petite politique, en critiquant le gouvernement à tort et à travers et surtout pas en nous réjouissant des difficultés que le gouvernement connaît que nous allons servir la société.

J'ose croire que les députés sont sensibilisés à ces propos et qu'ils sont empreints du désir de servir leurs commettants d'une façon positive. Pour ce faire, je suis d'avis que nous devons prêter main-forte au gouvernement actuel et, surtout, sensibiliser la population, qui a besoin de solutions lui permettant de trouver ce mieux-être dont elle a besoin et qu'il nous incombe de lui procurer, car tous les députés s'y sont engagés durant la dernière campagne électorale.

En respectant nos engagements, respectons ceux qui nous ont élus et travaillons ensemble pour trouver ce mieux-être, non pas dans l'intérêt du gouvernement, mais dans celui de la population canadienne.

● (9.10 p.m.)

[Traduction]

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, si j'interviens dans le débat ce soir, c'est pour évoquer certains des points soulevés au cours de cette discussion générale, répondre à certaines des critiques formulées et offrir quelques idées qui pourraient contribuer à élucider la question. Certains discours ont été fort intéressants; celui qu'a prononcé il y a un moment le député de Joliette (M. La Salle) est un apport précieux, je l'ai écouté avec un vif intérêt. Cet après-midi, nous avons entendu un excellent discours prononcé par le député de Duvernay (M. Kierans) qui nous a présenté certaines idées intéressantes et fait des suggestions qui ont suscité un vif intérêt. Le parti libéral est un parti unifié. Il permet l'expression de toutes sortes d'opinions, de nombreuses vues et parfois d'arguments. La contribution que le député de Duvernay a faite cet après-midi était très utile. Tous l'ont trouvée des plus intéressantes.

J'ai lu l'autre jour dans le journal que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a visité Saskatoon. Quand il s'est levé pour parler, il a été applaudi par les membres de son propre parti. La chose était si peu ordinaire qu'elle a mérité que le journal la mentionne. Je tiens à dire qu'elle est si courante dans le parti libéral qu'elle ne donne pas lieu à une mention dans les journaux. Quand les membres de notre parti se réunissent, nous applaudissons notre leader. Bien que nous puissions avoir des discussions violentes sur certaines questions, nous sommes un parti unifié. Nous apportons une contribution aux questions que nous avons à traiter.

M. Bell: Expliquez-vous.

M. Howard (Okanagan Boundary): Le bill à l'étude est conçu pour faire face à un problème particulier. Il y a eu de nombreuses interventions des députés d'en face. Ils reprochent au bill de ne pas avoir tous les effets qu'ils voudraient. Je tiens à dire que le bill n'a pas pour objet de supprimer l'inflation, de modifier les taux d'intérêt au Canada, ni de guérir les verrues, ni autre chose de ce genre, mais bien de remédier à un problème déterminé de chômage résultant d'une situation déterminée, provoquée

[M. La Salle.]

par les mesures adoptées par le gouvernement des États-Unis. C'est cela que vise le bill et c'est pourquoi on l'a présenté dans cette forme particulière.

Le bill est assez souple pour s'adapter à une situation mondiale en pleine évolution et à la possibilité que d'autres gouvernements prennent des mesures semblables. C'est pourquoi les règlements qui accompagneront le bill prévoient ces éventualités.

Je tiens à rappeler au député de Kent-Essex (M. Danforth) que la situation commerciale d'aujourd'hui évolue rapidement. Les règles du jeu semblent changer d'heure en heure. Aujourd'hui, Washington a émis une déclaration qui nous intéresse vivement et qui a un effet considérable sur notre situation. Les déclarations sont fréquentes. Nous devons nous adapter à des conditions instables. D'après le député de Kent-Essex, pour une fois le gouvernement n'est pas arrogant et il admet qu'il n'a pas toutes les réponses. Nous ne les avons pas toutes, il est vrai. Nous n'avons pas encore fait le tour des questions. Peut-être pourrions-nous nous servir de mesures comme celles-ci pour trouver les solutions à mesure que les questions et les problèmes se poseront.

Je tiens à réfuter certaines critiques soulevées de l'autre côté de la Chambre au cours du débat. Le chef de l'opposition a prétendu, et je crois le citer, que les règlements seront laissés pour une bonne part à la discrétion du gouvernement, comme d'ailleurs à celle de la Commission. Par conséquent, a-t-il ajouté, il s'agit ici d'une mesure qui se prête aux abus. Pour ce qui est de cette question de discrétion, je signale que le bill est conçu de façon à lui donner toute la souplesse voulue pour en permettre l'application dans l'éventualité où une situation semblable serait créée par d'autres pays, et non seulement pour régler le problème de la surtaxe américaine applicable aux exportations canadiennes. Voilà pourquoi on l'a ainsi conçu.

Comme les critères et le montant d'aide jugés appropriés pour atténuer les effets néfastes de la surtaxe américaine pourraient ne pas s'appliquer dans d'autres cas, il s'ensuit que les nouvelles situations créées par l'imposition au commerce d'autres pays de mesures restrictives exigeraient une évaluation indépendante grâce à une série de règlements tout à fait différents. C'est pourquoi de telles situations feraient l'objet de nouvelles réglementations mises au point en temps et lieu.

Quant à la marge de discrétion accordée à la Commission, il n'est pas possible de déterminer à l'avance les répercussions exactes de la surtaxe sur l'emploi dans telle ou telle usine. Pour cette raison, l'application de critères uniformes ne conviendrait pas toujours. Une usine n'aurait peut-être pas fonctionné durant la période de base exigée dans le bill. Celui-ci vise à soutenir l'emploi et non pas à appliquer une série de règlements inflexibles. Il faut rédiger ceux-ci de façon à prendre en considération la possibilité qu'une usine nouvelle ait justement commencé de fonctionner. Ses employés ont besoin de protection et d'aide tout comme ceux d'un établissement en exploitation depuis bien des années.

Le chef de l'opposition a parlé de l'allégation selon laquelle avant la fin de la période d'assistance et avant le versement de la subvention, la Commission invoquera son